

DÉPÊCHE DU 08/07/2019

Marseille: l'Hôpital européen et l'Hôpital Saint-Joseph se regroupent dans une association commune

Mots-clés : #établissements de santé #médico-social #ARS #hôpital #Espic #coopérations #géranto #télémédecine #restructuration #recherche #accès aux soins #patients-usagers #SSR #informatique #médecins #gouvernance

(Par Sylvain LABAUNE, à Marseille)

MARSEILLE, 8 juillet 2019 (APMnews) - L'Hôpital européen et l'Hôpital Saint-Joseph de Marseille sont regroupés depuis le 12 juin dans une association, baptisée Audéam, qui assure la gestion de ces deux établissements de santé privé d'intérêt collectif (Espic) en vue de l'élaboration d'un projet commun, ont-ils annoncé vendredi soir lors d'une conférence de presse.

Une direction générale commune est en place depuis cette date entre l'Hôpital Saint-Joseph (795 lits et places) et l'Hôpital européen (610 lits et places). Elle est assurée par Sophie Dostert, la directrice générale de Saint-Joseph.

Audéam assure un mandat de gestion pour les structures suivantes: l'association Hôpital Saint-Joseph et l'établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) Fernande-Berger, ainsi que le groupe Hôpital européen, la Fondation infirmerie protestante et différentes filiales médico-sociales.

Elle a pour but de "détenir, gérer et administrer, directement ou indirectement" tous les établissements de soins et services médico-sociaux de ces structures, ont-ils expliqué.

L'association est présidée par Antoine Dubout, président de l'association Hôpital Saint-Joseph à Marseille, et co-présidée par Philippe Girard, président de la Fondation Ambroise-Paré qui gère l'Hôpital européen, avec une parité entre les structures au conseil d'administration qui compte 8 administrateurs. Le siège d'Audéam est situé à l'Hôpital européen.

Il ne s'agit "pas d'une fusion" mais d'un "rapprochement". "C'est un partenariat fort que nous tissons ensemble pour avoir un projet en commun mais chacun des établissements garde son histoire et ses projets", a déclaré Antoine Dubout. Et pour mettre en oeuvre cette association, "nous avons imaginé des groupes de travail entre les administrateurs, épaulés par des avocats".

"Il s'agit de constituer un réseau d'entraide sanitaire, sociale et médico-sociale qui permette de couvrir le Nord et le Sud de la métropole Aix-Marseille", a-t-il poursuivi. "Cela ne peut pas se réduire à un partenariat entre deux hôpitaux, mais plutôt à une volonté de prendre en charge la totalité des parcours de soins sur ce territoire."

Ce partenariat va se développer pendant une durée de "3 à 5 ans", puis "nous verrons comment aller plus loin dans la structuration". Ce délai doit notamment permettre de conduire des "modifications juridiques qui prennent du temps car nous sommes des structures d'utilité publique", a ajouté Antoine

Dubout.

Des fonctions mutualisées?

Interrogée sur la mise en place de fonctions mutualisées, Sophie Dostert a répondu que cette question "se posera dans un second temps".

Si la communication sera la première fonction "portée en commun", il n'y a "aucun projet dans les 3 à 5 ans de créer une seule centrale de paye, etc. Ce n'est pas l'objet du partenariat." C'est "totalement prématuré" car "l'objectif n'est pas de rationaliser la gestion par une mutualisation des services", poursuit-elle.

Le but est que les "établissements se connaissent et que l'on définisse les axes communs d'un projet médical et de société, en renforçant notre réseau par exemple dans les quartiers Nord et d'autres zones qui nécessitent une offre de soins renforcée", continue la directrice générale.

"Bien évidemment, nous allons travailler sur le sujet des achats pour avoir plus de poids dans les discussions et les appels d'offres avec les fournisseurs", rapporte-t-elle, mais "chaque établissement reste l'employeur de son personnel" et aucune mutualisation des services de soins n'est prévue. Néanmoins, "si des salariés souhaitent évoluer d'un établissement à un autre, notre rapprochement permettra de faciliter ces passerelles", ajoute Sophie Dostert.

"Il n'est pas question de réduction de personnels, nous avons des capacités suffisamment importantes les uns et les autres", complète Philippe Girard.

Identification de "thématiques stratégiques"

Sophie Dostert précise que des "thématiques stratégiques" de collaboration ont été identifiées entre les deux établissements: en télémédecine, gériatrie, e-santé et recherche clinique. "Il ne s'agit pas d'entamer un travail par filière mais de voir ce que nous pouvons faire en commun pour rapprocher nos établissements."

Par ailleurs, "lorsque l'ARS [agence régionale de santé] va mettre des autorisations sur le marché, nous serons beaucoup plus forts [au regard] du poids de nos deux hôpitaux", complète Antoine Dubout.

Le président de la CME de l'Hôpital Saint-Joseph, Nicolas Valerio, rapporte que les praticiens des deux conférences médicales d'établissement se sont déjà rencontrés et qu'ils vont se "revoir régulièrement" avec un prochain rendez-vous à la rentrée.

"L'idée est de lancer un travail collaboratif et de réflexion sur un projet médical commun [...], je suis sûr que les deux équipes y parviendront dans un temps très proche", rapporte-t-il. L'objectif étant que "le projet médical de chaque établissement s'accorde dans un seul".

Cette collaboration médicale doit permettre d'avoir "encore plus de visibilité sur la recherche clinique, l'innovation et le numérique", poursuit-il.

Sophie Dostert souligne cependant qu'il "ne faut pas résumer le partenariat à l'élaboration d'un projet médical commun". L'enjeu est "beaucoup plus large", il est de "travailler en réseau" et cela "dépassé le champ pur et dur des établissements pour être dans une vision d'organisation globale de la santé sur le territoire de la métropole".

L'Hôpital Saint-Joseph compte 795 lits et places dont 690 de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) et emploie 2.480 personnes. Il est situé dans les quartiers Sud de Marseille, à proximité de l'hôpital Sainte-Marguerite de l'Assistance publique-hôpitaux de Marseille (AP-HM). Son offre de soins couvre la

quasi-totalité des spécialités MCO (hors psychiatrie et neurologie) avec un plateau technique de 24 salles de bloc opératoire. Avec 4.920 naissances en 2018, sa maternité reste la plus importante de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca). Ses finances sont en excédent de 2,1 millions d'euros en 2018 sur un budget de 267,8 M€.

L'Hôpital européen compte 610 lits et places dont 440 de médecine et chirurgie et emploie 1.200 personnes. Il ne propose pas d'activité de gynécologie-obstétrique. Il est situé à côté du port industriel de Marseille, dans le quartier de la Joliette dans la zone d'affaires Euroméditerranée. Son plateau technique compte 22 salles de bloc opératoire. La spécialité la plus importante est la réanimation polyvalente et cardiaque (20 lits), suivie des soins intensifs cardiaques (12 lits). Son budget de fonctionnement a été de 158 M€ en 2018.

syl/nc/APMnews

[SYL6PUBA8S]

POLSAN - ETABLISSEMENTS ENVOYÉ SPÉCIAL

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2019 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/119374/338208/marseille-l-hopital-europeen-et-l-hopital-saint-joseph-se-regroupent-dans-une-association-commune>